

6^{ème} DIMANCHE DE PAQUES

01/05/2016 – année C

Frères et sœurs,

Après avoir vu, depuis Pâques, que notre Seigneur ressuscité a bâti son Eglise sur St Pierre et sur la charge qu'il a confiée à ses successeurs,
Après avoir rappelé la volonté du Christ d'appeler et consacrer des hommes par le Sacrement de l'Ordre pour qu'ils prolongent sur terre sa mission de Bon Pasteur,
Après avoir vu dimanche dernier que l'âme de l'Eglise est la Charité,
Voici que les lectures que nous venons d'entendre nous parlent de la Paix que le Seigneur accorde à son Eglise, une paix qui est liée au fait de garder ses paroles et donc à l'unité dans la foi.

Il ne vous aura pas échappé, en entendant cet Evangile, que peu avant la communion eucharistique, le prêtre reprend les phrases de Jésus pour prier en ces termes :
Seigneur Jésus Christ, tu as dit à tes Apôtres : " Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix", ne considère pas [ne respicias - regarde pas] nos péchés mais la foi de ton Eglise ; et le prêtre d'ajouter : pour que ta volonté s'accomplisse, donne-lui toujours cette paix, et conduis-la vers l'unité parfaite, toi qui règnes pour les siècles des siècles. Prière à laquelle l'assemblée s'associe par un beau « amen » !

Or, ce fut précisément cette préoccupation de garder une unité parfaite de l'Eglise dans une même foi afin de vivre de la Paix laissée par le Christ qui fut le moteur de cette mobilisation exceptionnelle des Apôtres et des Anciens dont nous parlait la première lecture.

Cet extrait du livre des Actes des Apôtres, nous a en effet rapporté que des *gens venus de Judée* voulurent enseigner qu'il était obligatoire d'être circoncis pour être sauvés. Or, nous dit saint Luc, cela *provoqua un affrontement et une vive discussion*, entre Paul, Barnabé et ces gens-là.
Un conflit qui était tel que l'on *décida que Paul et Barnabé, avec quelques frères monteraient à Jérusalem auprès des Apôtres et des Anciens pour discuter cette question.*
L'unité et la paix de la primitive Eglise étaient menacées : il fallait donc faire quelque chose.

Et ce fut ce que l'on considère comme le premier Concile de l'Histoire de l'Eglise. Il se tint donc à Jérusalem, probablement en l'an 49 ou 50. Un moment important et pour une part fondateur de l'Histoire de l'Eglise.

Les versets retenus de ce chapitre 15 ont simplement rapporté la cause de ce Concile (cette question de circoncision et de baptême) et, pourrait-on dire, le décret qui en émana.
Est omise, dans l'extrait choisi, toute la partie de prière et de discussions, sous la responsabilité de Saint Pierre, qui permirent d'arriver à ce décret.
Cependant, nous pouvons dire que nous avons là comme le prototype de la série des Conciles qui jalonnent ensuite l'Histoire de l'Eglise et dont le dernier en date fut celui de Vatican II.¹

En effet, nous relevons que :

- 1) Ce fut une réunion de ceux qui dirigeaient l'Eglise entière et non seulement de quelques ministres d'un endroit précis : *ont été présents les Apôtres et les Anciens.*
- 2) Que furent étudiées des questions qui touchaient la foi et les mœurs.
- 3) Que furent décidées et promulguées par écrit, des décisions qui eurent un caractère obligatoire et engagèrent tous les fidèles.
- 4) Que Saint Pierre présida cette assemblée.

Pour ce qui touchait la foi et les mœurs, ce premier Concile déclara de façon solennelle que :

¹ Cf. Commentaire des Actes des Apôtres de l'Université de Navarre. Editions du Laurier

- d'une part, le baptême suffit pour faire entrer dans l'Eglise et que la circoncision n'est donc pas indispensable
- et d'autre part, que le baptisé doit observer la vertu de chasteté qui consiste à s'abstenir *d'unions illégitimes*.

C'est évidemment toujours valable aujourd'hui !

Pour ce qui concerne les normes disciplinaires, qui en tant que telles sont modifiables, les conclusions de ce Concile de Jérusalem invitèrent à la Charité en invitant à s'abstenir de manger des *aliments offerts aux idoles, du sang ou de la viande non saignée* pour éviter de blesser ceux des premiers chrétiens issus du judaïsme qui avaient ces habitudes culinaires. Ce n'est plus le cas de nos jours. Nous ne sommes plus tenus de manger casher et encore moins Halal !

Maintenant, si vous prenez par exemple le Code de Droit Canonique, vous verrez que les quatre éléments que nous avons relevés de cette assemblée à Jérusalem caractérisent de fait un Concile œcuménique.²

Quelle Conclusion tirer de cela ?

- 1) Que notre foi n'est pas du domaine de l'opinion : elle s'enracine dans la Sainte Ecriture et s'appuie sur la foi des apôtres, transmise fidèlement par le magistère authentique de l'Eglise dont font partie les Conciles.
- 2) Que la fidélité à ce magistère est garante de l'unité et de la paix dans l'Eglise.
- 3) Que cette unité dans la foi permet à l'Eglise d'être pour une part, dès ici-bas, cette Jérusalem céleste resplendissante *comme le jaspe cristallin*, contemplée par saint Jean et décrite dans son livre de l'Apocalypse dont nous avons entendu un extrait du chapitre 21^{ème}.

L'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité de l'Eglise étant prophétiquement dépeintes par l'apôtre Saint Jean à travers cette vision qu'il nous donne de *la muraille de la cité sainte qui repose sur douze fondations portant les noms des douze Apôtres de l'Agneau*.

Etre préoccupés par la fidélité à la foi catholique reçue des apôtres et transmise par le magistère authentique de l'Eglise – en particulier des Conciles- ,
Être également préoccupés par l'unité de l'Eglise,
Voilà donc des réalités qui doivent faire partie intégrante de notre être de chrétiens désireux de vivre de cette Paix donnée par le Christ à son Eglise au lendemain de Pâques.

Au sujet de la réception des Conciles, il faudrait maintenant pouvoir vous relire le discours mémorable de notre Pape émérite Benoit XVI à la curie romaine du Jeudi 22 décembre 2005 où il parla d'une herméneutique de discontinuité et de continuité du Concile...

Je ne citerai que quelques lignes qu'il avait écrites alors qu'il était en charge de la Congrégation de la Doctrine de la Foi, c'est à dire précisément en charge de veiller au nom de saint Jean Paul II à cette unité de l'Eglise et à cette fidélité à la Foi catholique que nous évoquons :

« Défendre le Concile Vatican II [...] comme quelque chose d'efficace et d'obligatoire pour l'Eglise, est et sera toujours nécessaire. Mais il existe une vision étroite qui lie et sélectionne Vatican II et qui entraîne une certaine opposition. On a l'impression que, depuis Vatican II, tout a changé et que tout ce qui l'a précédé n'a plus de valeur, ou, dans le meilleur des cas, n'a de valeur qu'à la lumière du Concile. Vatican II n'est pas considéré comme une partie de la Tradition vivante de l'Eglise, mais comme la fin de la Tradition, comme une annulation du passé et comme le point de départ d'un nouveau chemin. La vérité est que le Concile lui-même n'a défini aucun dogme et a tenu spécialement à se situer à un niveau plus modeste, simplement comme un Concile pastoral. Malgré cela, nombreux sont ceux qui l'interprètent comme s'il s'agissait d'un « super-dogme » qui seul a de l'importance. Cette impression est confirmée tous les jours par de multiples faits. Ce qui, autrefois, était regardé comme le plus sacré – la forme de la prière liturgique – devient tout à coup l'unique chose se trouvant absolument frappée d'interdit. On ne tolère aucune critique

² C.I.C n°338-341.

*envers les orientations postconciliaires ; par contre, lorsque sont en question les antiques règles ou les grandes vérités de la foi – par exemple la Virginité corporelle de Marie, la Résurrection corporelle de Jésus, l’Immortalité de l’Âme – on ne réagit pas ou bien avec une modération extrême. J’ai moi-même pu constater, lorsque j’étais professeur, comment un évêque qui, avant le Concile, avait renvoyé un professeur uniquement à cause de sa façon de parler un peu paysanne, se trouva, après le Concile, dans l’impossibilité d’éloigner un enseignant qui niait ouvertement des vérités fondamentales de la foi... ».*³

Oui, Seigneur Jésus Christ, tu as dit à tes Apôtres : " Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix" (...) pour que ta volonté s’accomplisse, donne toujours cette paix à ton Eglise, et conduis-la vers l’unité parfaite ! Unité dans la foi, unité d’adhésion au magistère de l’Eglise.

Chers frères et sœurs,

Dans le Catéchisme de l’Eglise catholique, il est rappelé que pour œuvrer à l’unité, est entre autre exigée *la conversion du cœur en vue de vivre plus purement l’Evangile, car c’est l’infidélité des membres au don du Christ qui cause les divisions.*⁴

Puissent par conséquent les grâces du temps pascal, qui arrive à son terme, porter des fruits de conversion de nos cœurs pour une vie plus proche encore de l’Evangile et de sa compréhension que nous en donne le magistère de l’Eglise !

Comme nous le disions dans l’oraison de ce dimanche, *que le mystère de Pâques, dont nous faisons mémoire, reste présent dans notre vie et la transforme* pour qu’elle soit plus fidèle à l’unité dans la foi avec et dans l’Eglise.

Frères et sœurs,

Nous le savons, cette transformation de nos cœurs, notre conversion, l’unité de l’Eglise sont autant de fruits de l’action de l’Esprit Saint dans les âmes.

C’est bien pour cela que lors du Concile de Jérusalem, les apôtres ont invoqué le Défenseur que Jésus avait promis d’envoyer à son Eglise.

C’est pour cela qu’il est bon qu’à l’approche de la Pentecôte, nous intensifions notre prière à l’Esprit Saint en lui demandant en particulier de nous aider à bien accueillir le magistère de l’Eglise, que ce soit à travers ses Conciles ou à travers des documents comme la dernière exhortation apostolique sur le mariage et la famille. C’est par cette voie que l’Esprit Saint répond aux interrogations que l’on se pose, met un terme à des discussions qui peuvent être assez vives sur des questions touchant la vie chrétienne et surtout, fait avancer l’Eglise dans la splendeur de la vérité et de la sainteté.

«Demandons au Seigneur, disait notre Pape François dans une homélie de cette semaine⁵ au sujet de ce concile de Jérusalem et du dernier concile de Vatican II, demandons, la grâce de comprendre comment l’Église va de l’avant, de comprendre comment depuis le premier moment elle a affronté les surprises de l’Esprit...»

St Louis-Marie Grignon de Montfort dont nous fêtons jeudi dernier le 300^{ème} anniversaire de l’entrée au Ciel, disait : *« quand l’Esprit Saint voit Marie dans une âme, Il y vole, Il y court ! »*

Que nos prières à Notre Dame, en ce mois de mai qui lui est consacré, disposent donc nos âmes de la meilleure façon à la docilité à l’Esprit Saint pour une vie ecclésiale dans la paix et l’unité dans la foi.

Enfin, en ce premier mai consacré traditionnellement à Saint Joseph, demandons à celui que le Pape Pie XI à déclaré « saint patron de l’Eglise »⁶ de veiller sur elle, sur son unité dans la foi et sur sa Paix. Amen.

³ Cardinal Ratzinger 13 juillet 1988.

⁴ Catéchisme de l’Eglise catholique n° 821

⁵ Homélie à Ste Marthe du 28/04/2016.

⁶ Cf. Exhortation apostolique de St Jean Paul II « Redemptoris custos » 15/08/1989.

PRIERE UNIVERSELLE

01/05/2016 - année C

Prions pour la Sainte Eglise de Dieu.

**Demandons au Seigneur d'envoyer son Esprit Saint en ses membres
afin qu'ils vivent de la Paix qu'Il donne à son Eglise
par l'unité dans la foi et la fidélité à son Magistère.**

Prions pour les nations et ceux qui les gouvernent.

**Demandons au Seigneur d'accorder la Paix
à la grande famille des nations
déchirée par la blessure du péché et le rejet de la foi catholique.**

Prions pour tous ceux qui souffrent et dont le cœur n'est pas en paix.

**Demandons au Seigneur de les aider à puiser dans leur foi
pour trouver soutien et réconfort
auprès de Son Eglise
et de sa Mère, la Très Sainte Vierge Marie.**

Prions enfin les uns pour les autres et pour notre communauté paroissiale.

**Afin de vivre dans la Paix qu'il nous donne,
demandons à nouveau à Notre Seigneur ressuscité
que la grâce pascale convertisse nos cœurs
en vue de vivre plus purement l'Évangile,
dans la fidélité à la foi reçue des apôtres et transmise entre autre par les Conciles.**